LANN URVAN N° 264

septembre - octobre 2017

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02 98 25 03 04 Fax Mairie 02 98 25 03 63 Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr

Courriel saint-urbain29@wanadoo Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

19 octobre à 20h30

En septembre si tu es prudent, achète grains et vêtements.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 32 du 5 septembre 2017

Le conseil municipal réuni sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON, a évoqué notamment la rentrée scolaire, l'avancée des travaux, le PLUi ...

Annie MOAL et Yvan BRISHOUAL, excusés, ont donné pouvoir à Julien POUPON et Philippe MOULEC.

En préambule, Marie Hélène BEGOC, présidente de l'EHPAD de Daoulas, a présenté au conseil les pistes de gouvernance future de l'établissement.

I Rentrée scolaire

Pascale DIVERRES-CORRE, adjointe aux affaires scolaires, évoque une rentrée qui s'est déroulée sans problème, avec 195 élèves. Les Temps d'activités périscolaires (TAP) ont été maintenus pour cette année. Il n'était pas question de tout bouleverser au début de l'été et de laisser les familles s'organiser au dernier moment. 115 élèves participeront aux Tap, en septembre et en octobre, dont 80 pour le niveau élémentaire.

Le maire parle aussi des contrats aidés (CAE) et leur possible non renouvellement. La commune en avait recruté trois dont les contrats arriveront à échéance entre le 31 octobre 2017 et le 23 avril 2018. Il met en avant l'utilité de ces CAE tant pour le fonctionnement de l'école, que l'insertion des personnes pour se réinsérer vers une activité professionnelle, notamment à travers les formations financées par la commune.

II Bibliothèque-garderie

Julien POUPON, adjoint aux finances fait un point financier sur le dossier bibliothèque-garderie. Le projet a été très bien subventionné par l'État (DETR et FSIL), la région, le département et une participation de la réserve parlementaire. Le montant hors taxe de l'opération s'élève à 702 000 € dont 519 700 € de subventions, soit à hauteur de 74 %. Le reste à charge communal sera de 182 400 €, soit 26 %.

III Plan local d'urbanisme

La Communauté de communes et les élus ont travaillé sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cette étude portait sur le recensement des terrains potentiellement constructibles : dans l'enceinte urbaine les terrains divisibles ; dans les hameaux, les restaurations possibles; des zones nouvelles ou les constructions pourront être réalisées. Entre 2020 et 2040 les communes devront limiter leur productions de logements pour limiter la consommation d'espace.

À Saint-Urbain, une moyenne de 8 logements/an avec une densité de 15 logement/ha devra être appliquée.

IV Vestiaire de football

Hervé LE MENS, adjoint aux travaux expose au conseil que la toiture des vestiaires est en très mauvais état. Des infiltrations d'eau ont lieu régulièrement dans les locaux rendant son utilisation impossible pour tout public. En urgence, et avant de se pencher sur un éventuel agrandissement des vestiaires, les élus ont décidé de refaire la toiture. Le coût est estimé à 17 500 €.

V En bref

- mutualisation de matériels : Saint-Urbain et Irvillac vont faire l'acquisition d'un désherbeur mécanique pour environ 1 600 € chacun après subventions. D'autres achats communs sont à l'étude.
- école : une porte d'accès directe des toilettes de maternelles à la cour a été créée.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public. Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.



Plan Guide Officiel 2017

PLAN GUIDE

Avec ce bulletin, vous recevez un plan guide de la commune de Saint-Urbain.

Tiré à 1500 exemplaires, cet outil d'information pour les habitants et visiteurs de notre commune a été entièrement financé par la contribution d'annonceurs que nous tenions à remercier, notamment ceux de Saint-Urbain. Vous pourrez en trouver à la mairie.

NFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances:

Le 29 juillet sont nés Loën et Milan LE ROUX, 545 route de Kersulec.

Mariages:

HACHAM Fadel et MOALIC Élise, le 29 juillet.

LEUDET de la VALLEÉ Benoît et CHANMANASAKUL Pawitra, le 5 août.

JADAUT Nicolas et MASSON Anne-Sophie, le 12 août.

Liberte • Égalité • Francesité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TÉLÉ-PROCÉDURES

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les télé-procédures pour l'obtention d'un permis de conduire ou d'un certificat d'immatriculation font progressivement l'objet d'une généralisation. Vous pouvez désormais effectuer ces démarches sans vous déplacer : www.demarches.interieur.gouv.fr

Tous les éléments de la demande sont transmis de manière dématérialisée, les données d'état civil, la photo, la signature ainsi que les pièces justificatives.

Au préalable, vous devez créer un compte usager sur le site de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés, opérateur sous tutelle du ministère de l'intérieur) et obtenir ainsi vos identifiants.

Il est possible de suivre en temps réel la fabrication de votre permis de conduire sur le site de l'ANTS : <u>permisdeconduire.ants.gouv.fr</u>. Vous pouvez également être alerté de la disponibilité de votre permis par courriel ou par SMS.

L'ouverture des télé-procédures accessibles au public s'accompagne de la fermeture progressive des guichets d'accueil physique. L'accueil reste ouvert exclusivement les mardis, mercredis et jeudis matin de 8h30 à 11h30.



PETITES ANNONCES

Une nouvelle **chambre d'hôtes** "Les coquelicots" vient d'être créée au lieu dit Traonvoez.

Chambre pour 1 ou 2 personnes au prix de 50 € la nuit, petit déjeuner compris. Contact : Mme LE CANN Catherine au 06 14 99 06 31



lescoquelicots.chambredhotes@gmail.com

Jeune fille de 18 ans, recherche heures de ménages, garde d'enfants, promenade de vos animaux. Contact : 06 17 09 15 38.

Perdu:

- Perroquet gris du Gabon, elle s'appelle Alicia, elle s'est évadée depuis 1 semaine. Elle est baguée et déplumée sur le torse, le seul moyen de la différencier d'un pigeon est qu'elle a la queue rouge.
- Contact: Caroline 06 69 37 58 74.
- Chat, mâle roux de 7 ans pesant 6-7 kg, il s'appelle Léon il est très sociable, pucé et tatoué à l'oreille HJF223. Contact : 06 64 96 64 51

Trouvé: Bracelet, clés montre,...

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600 Fac de droit d'économie et de gestion. 12 rue de Kergoat à Brest

> Lundi 21 septembre Le malade et sa famille

Renseignements: 02 98 00 80 80

http://www.forumsantebrest.net

Numéros utiles

•	Police	17
•	Pompiers	18
•	Samu	15 ou 112



• Pharmacie de garde ... 32 37

Médecin ... 02 98 25 02 37
 Kiné ... 02 98 25 06 55

• Cabinet infirmier 02 98 25 07 21

• Pôle social 02 98 25 84 23 (SSIAD et aide à domicile)

 Assistante sociale 02 98 85 95 57 (Mme LE QUÉRÉ)

• RPAM 02 98 25 87 26

• Taxi 06 99 44 56 66

• Service assainissement collectif (astreinte) 06 11 74 64 98

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30 Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30

Mercredi: 10h00 -12h00

Jeudi: 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30

Vendredi : 8h45 -12h00 Samedi : 8h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 20 sept	Mercredi 27 sept
Mercredi 4 octobre	Mercredi 11 octobre
Mercredi 18 octobre	Mercredi 25 octobre

Le prochain bulletin paraîtra en novembre veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 27 octobre dernier délai. Merci.

Page 2 septembre - octobre 2017

NFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



PASSAGE DU LAMIER

Avant la fin de l'année (la date n'est pas fixée à ce jour), la mairie organisera une opération d'élagage sur la commune.

Elle se fera avec un lamier qui effectue une coupe nette avec ses scies circulaires. Elle a pour objectif de faciliter la circulation des engins agricoles et des poids lourds qui desservent la commune. Elle sera financée sur le budget communal.

Le bois des talus appartenant à la commune sera ramassé par le service technique de la commune. Le bois des talus appartenant aux riverains devra être ramassé par leur propriétaire.

Chaque particulier concerné sera prévenu individuellement en temps utile afin qu'il puisse prendre ses dispositions.



TRAVAUX DE VOIRIE 2017

Ils vont bientôt commencer. La société Eurovia, mieux disante a été choisie pour les réaliser.

Au programme de cette année, le trottoir devant le commerce « Bar Roch » sera élargi pour être conforme aux normes d'accès PMR.

De même pour assurer une grande sécurité pour les piétons ainsi qu'une facilité d'entretien, les trottoirs en sable-ciment de la résidence rurale seront refaits en enrobé. La route, menant de la croix du Quinquis au village de Penbran, usée et déformée par le passage de nombreux poids lourds, sera reprofilée en enrobé.

La route de Tréflévénez sera élargie dans sa partie la plus étroite, entre l'intersection de Beuzidou et la limite de la commune avec Tréflévénez pour faciliter le passage des camions et engins agricoles de plus en plus volumineux. Enfin, à la sortie du village de Kersulec vers le bourg, une buse sera posée en traversée de route pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales sur les deux fossés et éviter qu'elles ne débordent sur la route comme actuellement en cas de fortes pluies.



TRANSPORT SCOLAIRE

À la demande de plusieurs parents d'élèves habitant dans le secteur situé entre Penhep, Kerdostin et la route de Kerhuel, le département a donné son accord pour créer un nouvel arrêt de car scolaire.

Il s'agit de la ligne Irvillac Landerneau qui dessert les lycées de Landerneau (ligne numéro 2634).

Le nouvel arrêt se situe à peu près au milieu de la route de Kerhuel, devant le numéro 250. Elle permet de raccourcir le parcours de certains lycéens qui devaient aller jusqu'au terrain de foot ou jusqu'au parking de Ty Kreis-Ker. Au retour, l'arrêt doit être demandé.

Un abribus signale l'emplacement de cet arrêt qui devient effectif à partir du lundi 4 septembre. Seuls les départs de Landerneau à 16h45 et 17h45 s'arrêtent à Kerhuel (ligne 2634). Le transport express (ligne 2638) assuré par Véolia qui part à 15h40 de Landerneau fait un unique arrêt au bourg de la commune et ne s'arrête donc pas à Kerhuel.



Infos Pratiques

DON DU SANG

Collecte à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue docteur Pouliquen Landerneau.

Lundi 25 septembre de 15h à 19h; Mardi 26 septembre de 14h à 18h;

Mercredi 27 et jeudi 28 septembre de 8h à

Site: dondesang.efs.sante.fr

CAFÉ DES AIDANTS

Rendez-vous chaque mois, de 14h00 à 15h30, autour d'un thème.

> Jeudi 12 octobre 2017 (2^e jeudi) « Et si je partais en vacances ? »

La Cimenterie, 1er étage 12 rue Saint Ernel 29800 LANDERNEAU CLIC pays de Landerneau-Daoulas clic@ccpld.bzh - 02 98 85 99 08

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un nouveau conciliateur de justice a été nommé pour le secteur géographique qui comprend Plougastel-Daoulas et les communes du Pays de Daoulas.

Christian CASTEL tiendra deux permanences par mois à la mairie de Plougastel, les premier et troisième jeudis de chaque mois, sur rendez-vous.



La conciliation est un mode de règlement amiable des litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès. Le conciliateur est saisi de la propre initiative d'une des parties.

Il s'agit d'un moyen simple rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

L'ABBAYE DE DAOULAS

partenaire de l'EHPAD du Pays de Daoulas recherche d'anciens élèves de l'école de l'Abbaye, afin d'exposer des photos prises à cette époque, lors des journées du patrimoine.

Si vous ou vos parents avez suivi un enseignement dans cet établissement et que vous souhaitez participer, merci de contacter Marie à l'EHPAD du pays de Daoulas – 4 rue Jacques Dubois

Tel: 02 98 25 94 00

septembre - octobre 2017

NFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



LE SCOT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document permettant d'organiser et de mettre en cohérence le développement et l'urbanisation à l'horizon 15/20 ans de l'ensemble du territoire du Pays de Brest.

Ce document cadre concerne Brest métropole et les Communautés de communes du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, du Pays de Landerneau-Daoulas, de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime et de la Communauté Lesneven – Côte des Légendes.

Le premier SCoT du Pays de Brest, est en révision depuis décembre 2014. Le Document d'orientation et d'objectifs (DOO) est le document opposable du SCoT qui a pour finalité de mettre en œuvre chacun des axes formulés dans le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Il sera présenté lors de réunions publiques aux dates suivantes :

Mardi 17 octobre à 18h00 : salle de la Communauté de communes à Lesneven

Mercredi 18 octobre à 20h30 : L'Astrolabe (Salle Dumont d'Urville) au Relecq-Kerhuon

Mardi 24 octobre à 18h00 : Espace Cybéria à Plourin

Mercredi 25 octobre à 20h30 : salle polyvalente à Rosnoën

Le DOO est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr



RELEVÉS D'EAU ET RÈGLEMENT

Les relevés d'eau vont débuter à la fin du mois de septembre. Nous vous remercions de bien accueillir le personnel chargé de cette opération et de faciliter leur travail.

Les compteurs situés dans les habitations doivent rester accessibles dans la mesure du possible. En cas d'absence lors du passage de l'agent, il laissera un avis de passage que vous devrez remplir (en indiquant l'index du compteur) et retourner à la mairie au plus tard dans les huit jours après son passage.

Les compteurs situés à l'extérieur des habitations sont placés dans un coffret en ciment pour les plus anciens ou en plastique pour les plus récents. Ces coffrets doivent être accessibles et propres (pas de boue dedans, et pas de stockage dessus). De plus, le compteur doit être protégé contre le gel. Un moyen simple et efficace est de recouvrir le compteur de polystyrène expansé. Il faut éviter les matériaux qui absorbent l'eau comme la laine de verre ou le carton.

Pour mémoire, l'installation de distribution d'eau jusqu'au compteur inclus appartient au service de l'eau, mais l'entretien du coffret contenant le compteur est à la charge de l'abonné. Toute l'installation derrière le compteur appartient au propriétaire et est sous sa responsabilité.

Une modification du règlement de l'eau a été apportée par le conseil municipal en juillet. Le document modifié est consultable à la mairie et sur le site Internet de la commune www.saint-urbain.com. Les modalités de facturation et de relevé, ainsi que les obligations des abonnés sur l'entretien et l'accessibilité des compteurs à l'agent de relève sont précisés. Un forfait d'accès et de nettoyage du compteur pourra être facturé à l'abonné si ces conditions ne sont pas respectées.

Pour toute information, les services municipaux sont à votre écoute au 02 98 25 03 04.

La semaine de l'Elorn

Depuis 15 ans, le Syndicat du Bassin de l'Elorn organise un événement annuel pour sensibiliser le public autour de ses actions :

La semaine de l'Elorn du 25/09 au 1/10/2017

Scolaires, agriculteurs, élus et grand public des 44 communes du territoire sont conviés tout au long de la semaine à des animations spéciales : ET SI VOUS EN FAISIEZ PARTIE?!

Du lundi 25 au vendredi 29 septembre :

Les scolaires sont à l'honneur!

Le Syndicat finance la sortie scolaire de plus de 700 élèves de primaire du territoire en vue de faire découvrir la « biodiversité autour de l'eau » au travers d'animations réalisées à la Maison de la rivière à Sizun et au Centre de Moulin Mer à Logonna-Daoulas.

Mercredi 27 : De l'eau à la terre pour les agriculteurs.

Une journée bocage et biodiversité est organisée pour les agriculteurs du territoire.

Samedi 30 septembre : La journée des élus et des journalistes.

De 10h à 14h : Autour du lac du Drennec, randonnée (facile) aux sources de l'Elorn et présentation du bilan des actions 2016-2017 de Syndicat. Pot de l'amitié et repas au barrage.

Dimanche 1^{er} octobre : Animations grand public au barrage du Drennec.

De 14h à 18h, petits et grands sont invités par le Syndicat à découvrir où se cache la biodiversité! Ainsi, de nombreuses animations gratuites et des expositions sont organisées: Rallye pédestre / Découverte des oiseaux à partir de l'observatoire

Ornithologique / Visite de la galerie souterraine du barrage et de la microcentrale hydroélectrique / Exposition sur les prairies fleuries ; maquette de bassin versant ; animation sur les plantes invasives /



Concours photos sur le thème de "l'eau et la Biodiversité"

Page 4 septembre - octobre 2017

ENFANCE - Ar Vugale

😂 🛮 LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 11 au 15 septembre	Pastèque Goulash de porc Penne au beurre Crème dessert à la vanille	Salade de tomates à la vinaigrette Cordon bleu Gratin de choux fleur Yaourt sucré et biscuit	Salade de riz à la provençale Sauté de boeuf en sauce Bâtonnets de carottes Babybel Fruit de saison	Salade verte et mozzarelle Poisson à l'armoricaine Riz Éclair au chocolat
Du 18 au 22 septembre	Salade piémontaise Poulet rôti Ratatouille Emmental Fruit de saison	Carottes râpées bio Chipolatas Frites / Ketchup Liégeois au chocolat	Salade de haricots verts vinaigrette Sauté de veau marengo pommes de terre sautées Crème dessert	Quiche lorraine Poisson meunière Petits pois / Carottes Gouda Fruit de saison
Du 25 au 29 septembre	Salade de tomates à la vinaigrette Rôti de porc Sauce charcutière Riz Fromage blanc aux fruits	Pastèque Parmentier de poisson Salade verte Yaourt sucré Biscuit	Surimi mayonnaise Blanquette de dinde Boulgour et petits légumes Saint Paulin Fruit	Concombre sauce bulgare Steack sauce brune Haricots verts Far

BONNE RENTRÉE SCOLAIRE



L'équipe enseignante de gauche à droite : **Enseignant** Niveau Nb'd élèves Sylvie BOUÉ CM1 27 Christine FERS (AVS) Gaëlle GOURVÈS CP 26 Céline BEAUGENDRE CE1 16 Nolwenn PRIGENT **Daniel GOURMELON** CM2 21 Adeline POULMARCH PS2/PS1 25 Armance SORTAIS/Melissa KERMARREC PS2/MS 26 Marielle BOMER (AVS) Annabelle LEHRE CE2 29 Véronique BERNIER MS/GS 25

Il y a 195 élèves et 8 classes.

Absent sur la photo : Xavier NEDELEC.

Nolwenn PRIGENT remplace Daniel GOURMELON pendant son temps de décharge administrative et Annabelle LEHRE le jeudi.

Le remplacement d'un enseignant absent sur la circonscription de Landerneau sera effectué par Xavier NEDELEC (brigade rattachée à l'école). Deux aides à la vie scolaire (AVS) assistent des élèves de l'école : Marielle BOMER et Christine FERS assurent chacune 24 heures par semaine.

Le personnel affecté à l'école de gauche à droite :

Claudine AUTRET (ASEM de la classe de GS)
Cindy JÉGOU
Eminé AYDOGAN
Nolwenn NICOLAS
Laurence NOËL (ASEM de la classe PS2/MS)
Patricia DIETSCHY (ASEM de la classe de PS1/PS2)
Cindy LE GATT

Le personnel participe aux TAP et à la garderie.



septembre - octobre 2017 Page 5

VIE SCOLAIRE - Buhez ar skol

TAP

Nous voilà repartis sur les chemins de l'école! Cette année la rentrée des temps d'activités périscolaires (TAP) reprend avec les ateliers du vendredi à partir de 15h. L'organisation demeure identique. La majorité des intervenants a souhaité renouveler son partenariat avec la commune. De même, les agents sont motivés pour poursuivre les animations avec les enfants. Patricia, Laurence, Claudine et Eminé encadrent chacune un groupe de 10 enfants de maternelle. Comme l'an passé, les animateurs professionnels ne se consacreront pas seulement aux élémentaires. Ils interviendront aussi pour encadrer des

élèves de grande section.

Cette année verra le retour de l'association Broussailles avec l'UBO et des ateliers Biodiversité après les vacances de la Toussaint. En outre, les enfants découvriront la poterie avec Suzy.

Vous avez certainement des interrogations suite au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, paru le 28 juin au B.O, 9 jours avant les vacances scolaires, offrant la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours.

Une fois la rentrée faite, une concertation sera lancée pour connaître l'avis de tous les acteurs sur l'organisation des temps scolaires et éducatifs. Il faut avoir conscience qu'un changement d'horaires et de jours d'école impacte directement les élèves, les enseignants, les agents municipaux attachés à l'école, la vie des familles, les associations, les assistants maternels et les structures d'accueil des enfants. L'avis de tous est à prendre en compte face à un tel enjeu : l'éducation de nos enfants!



GARDE POUR LE MERCREDI APRÈS-MIDI

Pour les familles qui recherchent un mode de garde le mercredi après-midi, l'ALSH du pays de Daoulas à Loperhet accueille les enfants de 3 à 12 ans. Si une garde à domicile est préférée, la Kompani, un service de l'association Les Mésanges, est l'interlocuteur privilégié. En outre la MPT anime La Passerelle pour les 9-11 ans. Ce dispositif fait le lien entre l'accueil dans un ALSH et un espace jeunes. N'hésitez pas à contacter ces 3 structures pour plus d'informations sans oublier la mairie.

ALSH, 18, rue St Léonard, 29 460 LOPERHET, Tel: 02 98 07 34 15. Courriel: centredeloisirs@loperhet.fr

Les Mésanges, 12 rue Kéréol, 29 460 DIRINON, Tel : 02 98 07 14 06

La MPT Secteur Jeunesse, Place François Mitterrand, 29 800 LANDERNEAU Tel : 02 98 21 53 94 (accueil) ou 02 98 21 77 11 (secteur jeunesse) courriel : lannurvan.espacejeunessainturbain



AIDE AUX DEVOIRS

Tout d'abord, merci à tous les bénévoles qui depuis 10 ans aident les enfants à faire leurs devoirs, dans le cadre de la garderie périscolaire.

Vous aimez le contact avec les enfants.

Vous souhaitez transmettre des connaissances.

Pour agrandir cette équipe, et offrir plus de souplesse à l'organisation de l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles, le lundi ou le jeudi, de 17h à 18h.

Même une présence occasionnelle, telle 2 fois par mois,

grossirait le nombre des 13 encadrants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Pascale DIVERRES CORRE, adjointe au maire, en charge des affaires scolaires au 02 98 25 03 04.



PEDIBUS PÉDIBUS

Les enfants reprennent le chemin de l'école et le pédibus va lui aussi faire de même ; il fonctionne depuis plusieurs années grâce aux bénévoles qu'ils soient parents, grands-parents, retraités ...

Les bénévoles sont toujours les bienvenus. Que vous soyez disponibles de manière régulière ou plus sporadiquement, l'équipe sera heureuse de vous accueillir. L'organisation du pédibus est simple :

- Un départ chaque matin à 8h40 en haut de la résidence rurale.

- Les enfants sont conduits à l'école sur un trajet sécurisé traversant la résidence rurale, Park Névez et l'allée Sainte Ursule.

Le pédibus est ouvert à toutes les personnes qui le désirent. Si vous êtes intéressés, que ce soit pour accompagner ou pour faire participer votre enfant, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : pedibus.lannurvan@gmail.com

Ou contacter Gurwann MOIRE AU 02.98.25.02.06.



Page 6

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS - Buhez ar c'hevredigezhioù - du-mañ

SCRAP À LANN URVAN

C'est la rentrée aussi pour Scrap à Lann Urvan. 14 adhérentes sont inscrites cette année. Le bureau n'a pas changé : Nathalie Abiven est la présidente et Karine Rohou la trésorière.

Les rencontres se font tous les 15 jours les semaines paires de 14h à 17h30.

Les grands moments prévus cette saison 2017/2018 : en octobre une journée à version scrap à Rennes et un vide atelier le 14 avril.



2 4

FLEUR DU MEKONG

Comme chaque année, l'association FLEUR DU MEKONG propose son repas jambon à l'os le 22 octobre à midi salle Ty Kreis-Ker.

Repas complet, boissons comprises

Adultes : 13 €

Enfants de moins de 12 ans : 6 €

Plats à emporter (sans apéro, salade,

fromage, boissons) : 11 €

Le bénéfice de cette manifestation est destiné au financement de repas de « cantines des rues » et à l'aide à la scolarisation dans des villages particulièrement démunis, dans la région du delta du Mékong au sud Vietnam.

Nous vous espérons nombreux à ce repas afin d'apporter votre soutien à nos projets.

Pour toute inscription à ce repas ou pour toutes informations sur l'association, merci de contacter Michelle ou Jean Depasse au 02 98 25 00 93 ou par courriel sur fleurdumekong@wanadoo.fr



FÊTE DES VOISINS

Depuis 6 ans tous les derniers samedis d'août, le quartier de Balanec se réunit : plus de 30 personnes se retrouvent pour un moment convivial, repas en commun et après-midi molky.



ES Mignonne

GRAND MOULES FRITES

À la salle Ty Kreis-Ker de SAINT-URBAIN Samedi 7 octobre à partir de 19h,

Apéritif - Moules Frites à volonté!

Poire Belle Hélène - Café

Formule Adulte à 12 € Formule Enfant à 6 € Formule à Emporter à 9 €

Renseignements et réservations au 06 60 70 46 47 ou au 06 60 71 67 45.



Depuis 9 ans, date de la création du festival "Fête du Bruit" à Landerneau, une équipe de bénévoles de l'Entente Sportive La Mignonne est présente sur le site.

Cette année Marif, Jérôme, Nadine, Jean-Yves, Éric, Julien et Nicole ont pris d'assaut une buvette aux côtés des footeux de Saint-Thonan pendant les trois journées, de 14h30 à 21h00.

Comme d'habitude, ce fut une fabuleuse expérience. Chaque heure de présence de bénévolat est récompensée par une indemnisation versée directement au club. Un peu KO, mais pas question de rater le dixième anniversaire l'an prochain.



Ensemble paroissial

L'ensemble paroissial de l'Abbaye de Daoulas propose aux enfants, dès le CE2 et jusqu'à la 6^e, un parcours de catéchèse par des rencontres mensuelles le dimanche, de 9h30 à 12h

Reprise le dimanche 17 septembre.

Inscriptions auprès de Rolande GUYADER au 02 98 20 61 14. Vous pouvez aussi contacter la permanence au 02 98 25 80 47 ou vous rendre au presbytère de Daoulas, 24 rue de l'Église, tous les matins de 9h30 à 11h30, excepté le dimanche.

septembre - octobre 2017 Page 7

VIE ASSOCIATIVE - Buhez ar c'hevredigezhioù

FORUM DES ASSOCIATIONS

Grand succès populaire pour le forum des associations qui s'est tenu le vendredi 8 septembre, salle Ty Kreis-Ker. Une trentaine d'associations était représentée.

Du scrapbooking au tennis de table, en passant par le P'tit Ciné ou l'association Solidarité Enfants du Monde, ... Un beau condensé de la créativité, du dynamisme et de la solidarité qui existe à Saint-Urbain. Cette année encore, les bénévoles étaient sur-motivés pour faire découvrir leurs passions, voire en tester de nouvelles!



Parce qu'un tissu associatif riche et diversifié contribue aussi bien à l'intérêt général et à la cohésion sociale qu'à l'épanouissement individuel des habitants de notre commune, la mairie aide financièrement et matériellement les associations qui la sollicite. La liste des associations est disponible sur le site internet http://www.saint-urbain.com N'hésitez pas à la consulter, vous inscrire, voire à initier une nouvelle activité.

TRAIL DE LA MIGNONNE

L'équipe de Naturvan est prête à vous accueillir pour sa 6^e édition du trail de la Mignonne le 17 septembre.

Les ingrédients restent inchangés : des parcours techniques avec un beau dénivelé, beaucoup de sentiers forestiers, un ravitaillement copieux, et surtout la bière gratuite à l'arrivée.

26 km départ à 9h. 3 ravitaillements : 7, 15 et 23 km 13 km départ à 9h30. 2 ravitaillements à 7 et 10 km.

Ces deux circuits ont une difficulté majeure à un kilomètre de l'arrivée : une belle grimpette en sous bois à monter en partie à 4 pattes.

Nouveauté cette année : trail découverte de 5 km avec classement, Départ à 9h40.

Inscription sur Challenge Armorique Trails- 500 dossards disponibles.

L'ATELER CULTUREL

Venez découvrir la nouvelle programmation 2017-2018 sur le site : www.atelier-culturel.fr

Des spectacles aux textes forts, pertinents, drôles, émouvants... Du rire, de la dérision, de l'autodérision, de l'absurde, de l'impensable pour une saison festive de haut vol... Des artistes et des compagnies internationales (de l'Amérique à la Russie, en passant par la Suède et la Belgique) : Kyle Eastwood, Émily Loizeau, les 26000 couverts, la célèbre famille Sémianyki, Fred Pellerin... la compagnie El Nucleo... et les scandinaves Tø, Mår et Glär...

Informations, réservations, abonnements au 02 98 21 61 50. Place François Mitterrand – 29800 Landerneau <u>contact@atelier-culturel.fr</u>

Comité d'animation

Un thé dansant est organisé par le comité d'animation, le 15 octobre à partir de 14 heures à la salle Ty Kreis-Ker, animé par Christian de Galaxie Man (gâteau, café, thé ou chocolat, vers 16 h, bouteille d'eau offerte). Réservations au 06 08 17 62 61 ou au 02 98 25 02 22.

Club de bricolage

Animé par Odile THOMAS, le club fait sa reprise le 16 septembre à 14h salle Ti an Holl.

Odile vous accueille tous les samedi hors vacances scolaires à partir de 14h. Renseignements au 02 98 25 02 22.

Solidarité réfugiés

Collecte solidarité réfugiés organise samedi 23 septembre une collecte vestimentaire homme (en taille S-M et L), alimentaire (conserves de légumes, poissons, légumineuses - huile - café,...), d'équipement : couvertures, sac de couchage, sac à dos,... ainsi que de produit d'hygiène ou encore des fournitures scolaires.

Important : pas de vêtements femme ou enfants.

Plusieurs point de collecte sont proposés le plus proche est à Landerneau à la salle cornouaille , quai de cornouaille de 10h à 17h. Plus d'infos refugiers29n@gmail.com

Wiki loves monuments

Du 1^{er} au 30 septembre a lieu la 8^e édition du concours photographique.

Wikimédia France participe à ce concours mondial depuis 2011 afin d'encourager la valorisation des monuments historique.

L'objectif du concours est d'inciter chacun à mettre en valeur ce patrimoine, de manière ludique, en prenant des photographies de ces monuments pour ensuite les placer sous licence libre et ainsi permettre au plus grand nombre d'y accéder gratuitement et légalement via Internet.

Un site dédié est mis en ligne par l'association pour guider les participants dans la démarche.

10 photographes seront récompensés au niveau national et auront une chance de concourir au niveau international (lien vers https://commons.wikimedia.org/wiki/ Wiki Loves Monuments 2016 winners).

Page 8 septembre - octobre 2017